

TERMS & CONDITIONS COTY/LAGARDERE HUGO BOSS COMPETITION

WIN A SURFBOARD

This competition is organized by COTY, having its registered office at 14 Rue du Quatre Septembre, 75002 PARIS, VAT number: FR08821522034, SAS, RCS PARIS 394 710 552 ("COTY").

All participants in this competition shall be subject to these Terms & Conditions.

The competition will start on 08-25-2019 and end on 09-04-2019 at Paris Orly Airport, located Aéroport Avenue Sud 94310 Orly, shop LOP1, Terminal 4 et LOB1 Terminal 3 and at Paris Roissy Charles de Gaulle Airport located 95700 Roissy en France in shops: LACM Terminal AC, LEP1 Terminal 2E Gates K, LSM4 Terminal 2E Gates M, LSM8 Terminal 2E Gates L, LDM3 Terminal 2D, LFM5 & LMF6 Terminal 2F, L3M2 Terminal 3 & LTP3 Terminal 1 .

The competition will be open to 18+ travelers. This game is strictly reserved to passengers travelling through Orly & Roissy airports.

The passengers will be asked to present their boarding pass in order to enter the competition.

The directors, officers, employees of the agencies or companies associated with this competition (Lagardere, Paris Orly/CDG and COTY staff) are excluded from it and will not be allowed to participate.

To enter this competition, the participants must purchase one of the following products:

- BOSS BOTTLED INFINITE EAU DE PARFUM 50ml (code SAP 100784451)
- BOSS BOTTLED INFINITE EAU DE PARFUM 100ml (code SAP 100784452)

To take part in the competition, a participation form must be filled out including the following information: surname, first name, full address, phone number, e-mail address, country and the acceptance of the terms & conditions of the competition.

The participation form can be acquired from the shop or the cashier at the time of purchase. The participants must staple the receipt together with this form and deposit it into the raffle box available at the cash desk or at the booth.

In the event of missing or incorrect information, the participation form shall be deemed invalid at the time of the draw. Participants' personal data shall be used by and under the responsibility of COTY solely for the purposes of carrying out the Promotion, unless the Participant gives COTY specific permission to use such data for other purposes. COTY collects and uses personal data in accordance with its privacy policy. The privacy policy can be consulted, downloaded and printed from the website https://privacy.coty.com/fr_fr/

Participants are deemed to agree to the terms and conditions as set forth in the Privacy Policy. The Winner's personal data shall not be published without their prior consent.

The Prize is 1 (ONE) SURFBOARD with a retail value of EUR between €450 & €600

The Prize awarded within this competition may not be exchanged for cash or any other items. The Prize is non-transferable. There will be 1 (one) prize draw. From all correct entries, the Winner will be drawn

on 09/09/2019 by the notarial firm of DUBOIS FONTAINE, bailiff located in Villepinte. The Winner will be contacted by email or by phone in a maximum delay of 10 days after the draw.

After receiving the Winner's complete contact details, the Prize will be delivered to their home address, if said address is in the European Union, within 21 days (starting at draw) of the delivery details confirmation of the Prize. If the Winner resides outside of the European Union, they must collect said prize in Roissy Charles De Gaulle airport within 21 days as mentioned above.

In the event of the Prize not being claimed (in a period of 3 months) by the Winner, or being refused by the Winner or for any other reason – through no fault of COTY and without COTY consent – preventing the Prize from being awarded within a reasonable period of time, the Winner's claim to the Prize shall lapse. In that case, the Prize will be claimed to a deputy winner drawn on 09/09/2019 by the notarial firm of DUBOIS FONTAINE.

Unless otherwise specified, all ancillary costs are the Winner's responsibility. COTY reserves the right to refuse (potential) Participants and submissions, and to exclude the Participants from entering, including, without limitation, in the event that they provide incorrect or incomplete information or in the event of (an attempt to) abuse the mechanism of the Competition or any act in violation of relevant legislation and local regulations or the provisions of these Terms and Conditions.

In the event of exclusion, all claims against COTY will lapse. In the aforementioned situations in which the Participant has already obtained the Prize, COTY is entitled to charge the purchase price of this Prize to the Participant in question, plus any collection costs.

This is without prejudice to COTY's right to compensation. COTY takes the greatest possible care in organizing the Competition. Nevertheless, it is possible that the information is incorrect or that data is not processed in time. COTY is not responsible for the consequences of any incomplete or inaccurate information on the Website, on its social media accounts or any other (promotional) materials of any kind disclosed by COTY.

COTY, in its sole discretion and without prior notice, has the right to modify this Competition and/or the Terms and Conditions during the Competition Period, or to discontinue this Competition without giving any reason and without COTY being liable in any way whatsoever to compensate the Participants for damages.

If you have any questions/remarks regarding this Competition, please send an email to: partema@partema.com

The Terms & conditions of this Competition are deposited at the notarial firm of DUBOIS FONTAINE, 23 avenue Paul Vaillant Couturier 93420 Villepinte www.dubois-huissier-93.com

CONDITIONS GÉNÉRALES COTY/LAGARDERE HUGO BOSS PROMOTION

GAGNEZ UNE PLANCHE DE SURF

Ce jeu-concours est organisé par COTY, dont le siège social est basé à 14 Rue du Quatre Septembre, 75002 PARIS, Numéro de TVA : FR08821522034, SAS, RCA PARIS 394 710 552 (« COTY »).

Tous les participants de ce jeu-concours seront soumis à l'acceptation des conditions générales.

Ce jeu concours débutera le 25/08/2019 et se terminera le 04/09/2019 à l'aéroport d'Orly situé Aérogare Avenue Sud 94310 Orly, boutique LOP1, Terminal 4 et LOB1 Terminal 3 ainsi qu'à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, 95700 Roissy en France dans les boutiques LACM Terminal AC, LEP1 Terminal 2E Portes K, LSM4 Terminal 2E Portes M, LSM8 Terminal 2E Portes L, LDM3 Terminal 2D, LFM5 et LMF6 Terminal 2F, L3M2 Terminal 3 et LTP3 Terminal 1 .

Ce jeu-concours sera accessible aux voyageurs de 18 ans et plus. Cette promotion est strictement réservée aux passagers des aéroports d'Orly & Roissy-CDG.

Une carte d'embarquement sera demandée afin de pouvoir participer à ce jeu.

Les directeurs, les membres de la direction, les employés des agences ou sociétés associées à ce concours (Le personnel de Lagardère, Paris Orly/CDG et COTY) ne sont pas éligibles à participer à ce jeu et exclus de ce concours.

Les passagers pourront participer à partir de l'achat de l'une des références suivantes

- BOSS BOTTLED INFINITE EAU DE PARFUM 50 ml (code SAP : 100784451)
- BOSS BOTTLED INFINITE EAU DE PARFUM 100 ml (code SAP : 100784452)

Pour participer à ce jeu concours, il conviendra de remplir un bulletin de participation en y indiquant les mentions obligatoires suivantes : nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone, adresse e-mail, pays, accepter les termes & conditions du jeu concours.

Ce bulletin peut être obtenu sur le point de vente ou en caisse au moment de la vente. Les participants devront agraffer à leur bulletin de participation le duplicata du reçu de paiement qu'ils pourront demander à l'hôte de caisse au moment du paiement.

Si l'une de ces données est manquante ou erronée la participation sera considérée comme nulle au moment du tirage au sort. Le bulletin de participation devra être déposé dans l'urne prévue à cet effet disponible en caisse ou sur le stand.

Toutes les données personnelles recueillies par COTY seront utilisées uniquement pour les besoins du jeu-concours, pour déterminer et notifier le gagnant sauf si le participant autorise COTY à utiliser ces données personnelles à d'autres usages. COTY collecte et utilise les données personnelles conformément avec sa politique de confidentialité. Cette politique de confidentialité peut être consultée, téléchargée et imprimée sur le site web https://privacy.coty.com/fr_fr/

Tous les participants de ce jeu-concours seront soumis à l'acceptation des conditions générales comme indiqué dans la présente Politique de confidentialité.

Les données personnelles du gagnant ne seront pas publiées sans autorisation préalable du gagnant.

Le prix est une planche de surf d'une valeur comprise entre 450 et 600 €.

Le prix attribué ne peut être échangé contre une compensation financière ou un autre produit. Le prix ne peut être cédé. Parmi toutes les réponses correctes, le nom du gagnant ainsi qu'un suppléant seront choisis par tirage au sort le 09/09/2019 par SELARL DUBOIS FONTAINE Huissiers de Justice à Villepinte. Le gagnant sera contacté par e-mail ou par téléphone dans un délai maximum de 10 jours après le tirage au sort.

Le gagnant sera livré directement à son domicile, dans un délai maximum de 21 jours, à compter du tirage au sort, s'il est résident de l'Union européenne ; en dehors de cette zone de résidence, le gagnant devra procéder à un retrait de son lot au sein de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle dans un délai équivalent.

Si le prix n'est pas réclamé (dans un délai de 3 mois) par le gagnant, ou est refusé par le gagnant ou pour toute autre raison- sans défaut de la part de COTY et sans consentement de la part de COTY - ne peut être attribué dans un délai raisonnable, la réclamation du gagnant prendra fin. Dans ce cas, le prix sera attribué à un suppléant tiré au sort le 09/09/2019

Sauf autrement spécifié, les autres coûts auxiliaires sont la responsabilité du gagnant. COTY se réserve le droit de refuser (les potentiels) participations et soumissions, et d'exclure les participants de la participation, par exemple, au cas où ils fourniraient des informations incorrectes ou incomplètes ou dans le cas (d'une tentative) d'abus du mécanisme de la promotion ou d'une violation de la législation applicable et réglementations locales ou dispositions des présentes Conditions Générales.

Dans le cas de l'exclusion, toutes les réclamations prendront fin. ***Dans le cas où l'une des situations susmentionnées adviendrait et où le participant aurait déjà reçu le prix, COTY se réserve le droit de facturer le prix d'achat du prix au participant concerné, plus les frais de perception.***

COTY apporte le plus grand soin dans l'organisation de la promotion. Néanmoins, il est possible que l'information soit inexacte ou que les données ne sont pas traitées à temps. COTY ne sera pas responsable aux conséquences de toute information incomplète ou inexacte sur le site web, sur les comptes de médias sociaux ou tout autre matériel promotionnel communiqué par COTY.

COTY, se réserve le droit, à son entière discrétion et sans préavis, de modifier cette promotion et/ou les conditions générales durant la période de promotion, ou de mettre fin à cette promotion sans indication du motif et sans être redevable de quelque façon que ce soit d'indemniser les participants pour dédommagement.

Pour toutes questions/commentaires concernant ce jeu-concours, envoyez un e-mail à :
partema@partema.com

Le règlement du jeu concours est déposé en l'étude de la SELARL DUBOIS FONTAINE, 23 avenue Paul Vaillant Couturier 93420 Villepinte Pour consulter les règles du jeu en ligne, veuillez consulter le site :
www.dubois-huissier-93.com